

LE 24 OCTOBRE 1975

**STATEMENT
DISCOURS**

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

NOV 5 1975

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE



MESSAGE ENVOYÉ PAR LE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES
DU CANADA,
M. ALLAN J. MACÉACHEN,
AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DES NATIONS UNIES,
NEW YORK,
A L'OCCASION DU 30^E
ANNIVERSAIRE DES
NATIONS UNIES,
LE 24 OCTOBRE 1975

OTTAWA,

Monsieur le Secrétaire Général,

Permettez-moi, au nom du Gouvernement et du peuple canadiens, de vous transmettre ainsi qu'à tout le personnel de l'ONU et de ses organismes affiliés, mes meilleurs vœux à l'occasion du Trentième anniversaire de fondation de l'Organisation. Nous avons une dette envers tous ceux qui, oeuvrant à l'intérieur du système des Nations Unies, se sont efforcés, par leur dévouement et leur persévérance, d'atteindre les objectifs que l'Organisation s'était donnés il y a trente ans. C'est avec un sentiment de fierté pour ses réalisations dans le passé et de confiance en son avenir que le Canada se tourne aujourd'hui vers les Nations Unies.

Au moment de sa création il y a trente ans, l'Organisation reflétait les valeurs et les réalités d'un monde émergeant à peine d'une guerre tragique. En 1945, l'humanité était assoiffée de paix: les 51 pays qui se réunirent à San Francisco étaient décidés à établir un régime nouveau et dynamique de relations internationales fondées sur la justice et l'égalité plutôt que sur la puissance et l'exploitation. Même si les relations internationales se sont modifiées considérablement depuis, les espoirs nourris en 1945 ne sont pas encore pleinement comblés. L'ONU a toutefois relevé avec succès nombre de défis qui ont surgi au fil des ans. Le Gouvernement et le peuple canadiens sont fermement convaincus que les succès de l'Organisation ont plus que compensé ses insuffisances et que son bon fonctionnement est indispensable au bien-être de la communauté internationale. C'est pourquoi nous espérons qu'elle continue de progresser vers la réalisation des buts et idéaux de ses fondateurs.

M. Kurt Waldheim,
Secrétaire Général des Nations Unies,
Place des Nations Unies,
New York

Une des plus grandes réussites de ses trente années d'existence est le rôle constructif que l'Organisation a joué dans le processus de décolonisation. Les nombreuses nations qui sont nées au cours de cette période contribuent maintenant à part entière aux activités des Nations Unies. Elles définissent elles-mêmes le rôle qu'elles veulent jouer, ce qui implique des réajustements importants de la part des nations moins jeunes. C'est justement l'interaction et l'interdépendance de la société moderne qui font des Nations Unies un organisme essentiel à tous.

Pour les peuples des pays en voie de développement qui bénéficient de ses nombreux programmes d'aide, l'ONU est plus qu'un centre de diplomatie multilatérale. Ils la voient plutôt comme un symbole d'espoir en une vie meilleure, et cela dans un avenir proche. Le rôle actuel de l'Organisation dans l'évolution de l'ordre économique mondial est plus important que jamais. L'apport majeur de ses institutions spécialisées à la coopération et au développement internationaux constitue la clef de voûte des efforts de l'Organisation à cet égard.

Les progrès réalisés dans l'élaboration du droit international sont une autre des grandes contributions de l'ONU, trop méconnue, à l'instauration d'une société stable et juste. L'Organisation a mis sur pied de nombreux mécanismes souples pour appuyer et accélérer les processus législatifs traditionnels. Elle joue ainsi un rôle vital dans la négociation de traités à vocation législative, en établissant des normes juridiques qui régissent de nombreux secteurs de l'activité humaine et qui offrent souvent des solutions nouvelles aux problèmes contemporains, comme c'est le cas pour le droit de la mer. Les principes de droit international sont ainsi élaborés, synthétisés et acceptés dans un délai étonnamment court, grâce aux activités de l'ONU dans le domaine législatif.

La Journée des Nations Unies, M. le Secrétaire Général, donne au Gouvernement et au peuple canadiens l'occasion de rappeler avec fierté le rôle que notre pays a pu jouer au sein de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social, des opérations de maintien de la paix, des organismes spécialisés et des conférences internationales qui tentent de résoudre les problèmes qui concernent la survie même de l'humanité.

Permettez-moi, au début de cette quatrième décennie des Nations Unies, de vous réaffirmer notre intention d'appuyer les idéaux et principes exprimés dans la Charte ainsi que notre appui à l'Organisation, dans ses efforts pour mettre ces principes en pratique.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Sincèrement,

Allan J. MacEachen